



Manipulation de matchs et paris sportifs :

Une menace croissante pour l'intégrité du sport canadien

**Livre blanc en réponse au Symposium
international sur la manipulation de
matchs et les paris sportifs
Toronto, Ontario
24 et 25 avril 2019**

Publié : 2 octobre 2019

McLaren Global Sport Solutions (MGSS)



Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES)



Table de matières

Objectif du livre blanc	1
Vue d'ensemble du Symposium	2
Ordre du jour et conférenciers	2
Rétroaction des délégués	3
Comprendre le trucage de matchs	4
Définition des principaux termes	5
Contexte international et pratiques exemplaires	6
Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives (la « Convention de Macolin »)	7
Examen des dispositions visant à préserver l'intégrité du sport en Australie (Examen de Wood)	8
Sports Betting Intelligence Unit (SBIU), Grande-Bretagne	10
Modifications au Code criminel allemand	11
Unité d'intégrité du tennis	12
Fédération internationale de hockey sur glace	14
Contexte canadien	16
Trucage de matchs dans le soccer canadien	16
Réponse du Canada	16
Cadre et enjeux juridiques au Canada	17
Sports canadiens vulnérables	18
Point de vue d'AthlètesCAN	19
Évolution du contexte des paris sportifs	20
Paris sportifs simples : la décision américaine et ses répercussions au Canada	20
Réduction des dommages et paris sportifs réglementés	22
Principales recommandations pour le Canada formulées au Symposium de Toronto	23
Références	24
Annexe A – Organisation déléguées au Symposium de Toronto	25

Objectif du livre blanc

Le présent livre blanc a pour but de résumer le problème croissant que constituent la manipulation de matchs et les paris sportifs, ainsi que leur incidence sur le sport amateur et professionnel au Canada, à la suite de l'analyse d'experts et de la rétroaction reçue des délégués dans le cadre du Symposium international sur la manipulation de matchs et les paris sportifs, tenu les 24 et 25 avril 2019 à Toronto. Ce document s'appuie sur des avis d'experts du domaine canadiens et étrangers, des pratiques exemplaires internationales, des statistiques accessibles au public, des recherches érudites, ainsi que des points de vue des délégués qui ont participé au Symposium.

Il vise en outre à renseigner tous les intervenants intéressés sur la menace que pose la manipulation de matchs et à proposer des recommandations afin d'atténuer cette menace en ce qui concerne l'intégrité du sport au Canada et le rôle et la réputation de notre pays à cet égard sur la scène internationale.

L'évolution rapide de la technologie, la popularité grandissante des plateformes de paris en ligne et les changements législatifs novateurs visant les paris aux États-Unis mettent en évidence la menace réelle et croissante de la manipulation de matchs au Canada. De plus en plus, les ligues sportives, les commanditaires d'événements, les réseaux de diffusion et les clubs sportifs concluent des contrats avec des plateformes de paris en ligne légales afin d'accroître leurs sources de revenus. De plus, « l'avalanche croissante des paris donne lieu à des tentatives inattendues de corruption des athlètes dans le but de maximiser les profits ».¹ Des entreprises telles que Sportradar passent des marchés avec de nombreuses organisations parmi celles susmentionnées afin de surveiller et d'éliminer les tentatives de manipulation d'événements sportifs. Le Canada, toutefois, est mal outillé pour s'attaquer à ce problème, en raison notamment de politiques archaïques et de cadres juridiques imprécis, mais aussi car il ne s'agit pas d'une priorité du gouvernement.

Cette menace peut potentiellement porter gravement atteinte à l'intégrité des sports les plus populaires au Canada, qu'il s'agisse du hockey ou du football canadien, et de nombreux autres sports jugés à risque selon des analyses poussées réalisées pour le compte du Centre canadien pour l'éthique dans le sport. Ces profils de risque sont expliqués en détail dans le présent document.

De plus, comme le Canada organise la Coupe du monde de la FIFA 2019 avec les États-Unis et le Mexique, il incombe au gouvernement de s'attaquer à ce problème afin d'éviter des dommages à la réputation de l'ampleur de ceux causés par la saga Ben Johnson. Alors que le Canada est maintenant considéré comme un chef de file de la lutte contre le dopage en raison des mesures prises dans la foulée de ce scandale, il est essentiel d'adopter une position proactive sur la question de la manipulation de matchs.

« Le jeu en ligne est la plus grande menace qui plane actuellement sur l'intégrité du sport. Son impact ne cessera de croître que si nous adoptons des approches dynamiques pour éliminer la corruption, par exemple de nouveaux cadres juridiques qui protégeront les athlètes des pressions de la manipulation. Ces mesures permettront de préserver le caractère imprévisible du sport, qui alimente notre passion pour celui-ci. »

*Richard H. McLaren, OC, chef de la direction,
McLaren Global Sport Solutions²*

Vue d'ensemble du Symposium

Ordre du jour et conférenciers

Le Symposium international sur la manipulation de matchs et les paris sportifs 2019 (le « Symposium de Toronto ») eu lieu à Toronto les 24 et 25 avril 2019 et a été organisé conjointement par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) et McLaren Global Sport Solutions (MGSS). Premier symposium à aborder ces enjeux au Canada, il a fait office d'événement inaugural d'une série de symposiums annuels sur le sport éthique qui seront organisés par le CCES.

L'objectif du Symposium de Toronto était de sensibiliser les principaux intervenants du milieu sportif au Canada, notamment les organismes de sport professionnel et amateur, les athlètes, les organismes publics, les organismes d'application de la loi, les représentants de l'industrie du jeu, les chercheurs et la communauté juridique, à ces enjeux.

Le Symposium s'est articulé autour de trois grands thèmes :

Exploration des enjeux : Examen de la portée mondiale et du contexte canadien de la manipulation de matchs et des paris sportifs

Conférenciers

- Richard McLaren, OC, chef de la direction, McLaren Global Sport Solutions
- Paul Melia, président-directeur général, Centre canadien pour l'éthique dans le sport
- Declan Hill, journaliste, titulaire d'un doctorat en étude de la corruption et du crime organisé et professeur des enquêtes de l'Université de New Haven
- Paul Burns, président-directeur général de la Canadian Gaming Association
- Andy Cunningham, directeur de la stratégie mondiale en matière d'intégrité chez Sportradar
- Jeremy Luke, directeur principal, Intégrité du sport, CCES

Approches internationales et meilleures pratiques

Conférenciers

- David Howman, CNZM, président du conseil d'administration, Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF), unité d'intégrité de l'athlétisme; ancien directeur général de l'Agence mondiale antidopage (AMA)
- Ashley Ehlert, directrice juridique, Fédération internationale de hockey sur glace
- Jeffrey Mishkin, avocat-conseil, Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom; ancien chef des affaires juridiques de la NBA
- Harry Syvasalmi, chef de la direction de Syvasalmi Consulting, en Finlande; président du groupe de rédaction de la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives

Milieu sportif canadien : considérations clés

Conférenciers

- Earl Cochrane, chef de la stratégie et du développement, Canada Soccer
- Ashley LaBrie, directrice générale, AthlètesCAN
- Luisa Ritacca, associée directrice, Stockwoods Barristers, Toronto
- Jocelyn East, gestionnaire, International, sécurité et intégrité dans le sport, Sport Canada

Vous trouverez à l'annexe A la liste des organisations qui ont été représentées au Symposium de Toronto.

Rétroaction des délégués

**Satisfaction générale à l'égard du
Symposium de Toronto**

4.6/5

sur une échelle de 1 à 5 –
3.5 est « très satisfaits »

**Appui à l'instauration d'un
programme national et de
stratégies d'information pour lutter
contre la manipulation de matchs**

90%

Voici des extraits de commentaires reçus dans le cadre d'un sondage réalisé par le CCES à la suite de l'événement.³

« L'organisation semble déployer des efforts pour s'attaquer à ce fléau. Bravo au CCES; de tels enjeux ont toujours besoin d'un champion. »

« Ces renseignements doivent être communiqués à plus de gens. Bien que la participation ait été bonne, ces enjeux devraient être expliqués à davantage d'instances dirigeantes et de parties prenantes du monde du sport. »

« Les questions abordées étaient d'une grande pertinence. Notre programme de formation comporte un volet sur la lutte contre le blanchiment d'argent et ce que nous avons appris à propos des paris sportifs nous a outillés pour nos enquêtes. »

« Des efforts acharnés seront nécessaires pour donner suite aux recommandations du Symposium. »

« Continuez de vous engager à renseigner les dirigeants et à leur exposer les enjeux actuels. »

« Il faut absolument mieux faire connaître ces enjeux à la communauté sportive. »

« C'était très bien. J'aimerais assister à une conférence de suivi sur le sujet, une fois que les concepts abordés à la conférence auront été mis en œuvre. »

« Excellente conférence très bien organisée et aux objectifs clairs. »

« Le Symposium a dépassé mes attentes et nous a sans contredit sensibilisés à cette menace pour le sport. »

– Commentaire d'un délégué



Comprendre le trucage de matchs

Selon la Commission européenne, « le trucage de matchs est un phénomène international, souvent lié aux paris sportifs et à des réseaux criminels exploitant des marchés de jeu non réglementés. Il s'agit d'une menace importante à l'intégrité des événements sportifs, les athlètes étant soumis à des tentations financières et à des pressions considérables pour influencer les objectifs et les résultats sportifs. »⁴ Les marchés de paris réglementés ne sont pas à l'abri des fraudes, comme l'ont démontré des entreprises de premier plan qui veillent à l'intégrité du sport, dont Sportradar, qui utilise une technologie de pointe pour déceler les paris contraires aux règles ou suspects. Habituellement, lorsqu'une compétition ou un match sont truqués, des personnes parient des sommes étrangement élevées sur un résultat en particulier d'un événement ou dans le cadre d'un événement, en sachant au préalable que des actes de corruption seront commis dans le but d'obtenir le résultat voulu. Comparativement aux marchés non réglementés, où les preneurs de paris exercent leurs activités dans un cadre peu supervisé, les marchés réglementés sont plus faciles à surveiller : on peut donc mieux s'attaquer aux problèmes en lien avec la manipulation de matchs.

Le trucage de matchs consiste à influencer de manière délibérée et coordonnée sur le résultat d'une épreuve sportive ou sur des aspects d'une épreuve; habituellement, le joueur, l'officiel de match, l'entraîneur ou l'employé qui commet l'acte fautif agit sous l'influence d'un tiers. Les participants à un trucage de match sont habituellement les personnes qui perpètrent le trucage, appelées « corrupteurs », ainsi que les joueurs ou les officiels qui se laissent influencer et deviennent ainsi les « corrompus ». ⁵ L'influence exercée peut prendre la forme de pots-de-vin, ou encore de menaces physiques ou autres. Bien sûr, les personnes qui parient sciemment sur des matchs truqués et en tirent un avantage financier, ainsi que les parieurs qui respectent la loi et qui pourraient subir des pertes financières, sont aussi considérés comme des parties au trucage.

Au Symposium de Toronto, Richard McLaren a expliqué aux délégués que « le trucage du résultat d'une épreuve sportive en manipulant ou en arrangeant un aspect du match ou le match lui-même dérobe le sport de sa plus précieuse et importante qualité, à savoir son caractère imprévisible ». ⁶ C'est l'absence d'imprévisibilité qui nuit au sport en effritant la confiance du public. En raison de la popularité grandissante des paris sportifs légaux, notamment les paris en ligne et les paris sur une seule épreuve sportive qui sont de plus en plus admis aux États-Unis, les répercussions financières du trucage d'événements sportifs sont profondes. En 2018, *The Economist* a évalué le montant total annuel des mises, à l'échelle internationale, à 2 billions de dollars, dont 85 % sous forme de paris illégaux. ⁷

Un public qui perd confiance en l'intégrité du système risque de cesser de parier sur des événements, un moteur économique dont on ne saurait exagérer l'importance pour l'industrie du sport. Nous pourrions comparer les paris illégaux à un délit d'initié commis sur un marché hautement réglementé afin d'assurer l'intégrité du système financier qui, autrement, s'effondrerait.

Des études ont également révélé qu'un amateur qui parie sur un sport y est habituellement plus attaché. Selon une enquête récente commandée par l'Université Seton Hall, « 70 % des Américains disent être plus susceptibles de suivre un match sur lequel ils ont parié ». ⁸ Par conséquent, il est raisonnable d'envisager que les amateurs qui s'abstiennent de parier sur un événement sportif en raison du trucage de matchs soient également moins enclins à le suivre.

En raison des menaces et risques financiers sous-jacents pesant sur les amateurs, les efforts pour combattre le trucage de matchs (réformes de gouvernance, analyses poussées et enquêtes) sont devenus une priorité pour de nombreuses fédérations sportives internationales et associations de sport professionnel de premier plan, notamment PGA Tour, les associations de tennis professionnel, l'IIHF et la NBA.

Toutefois, le problème est plus marqué dans les ligues et événements de niveaux inférieurs, où les athlètes gagnent moins et sont plus vulnérables à la corruption. Dans ces cas, « les truqueurs de matchs ont beaucoup de succès lorsqu’il est possible de parier sur des événements en marge des lignes majeures, loin des projecteurs ».⁹ De jeunes athlètes prometteurs ou des athlètes professionnels dont les revenus sont faibles sont ciblés et amadoués par des truqueurs criminels qui observent leurs habitudes, puis tentent de tisser des liens avec eux dans le but d’exploiter leurs vulnérabilités.¹⁰ Par exemple, un athlète pourrait être ciblé par une personne avec qui il entretient une relation et qui lui offre de l’« aide » financière pour un type de dépense ou lui donne accès à un service tel qu’une intervention médicale. Avec le temps, le truqueur, sans éveiller les soupçons de l’athlète, peut lui demander des faveurs en apparence anodines, par exemple des renseignements au sujet de la stratégie d’une équipe ou des blessures dont souffrent ses coéquipiers. Au bout d’un moment, le truqueur se sert de cette information comme levier pour convaincre l’athlète de collaborer au truchage de peur que ses actes répréhensibles ne soient révélés. Une fois que l’athlète a commis un acte fautif, il se retrouve prisonnier de la stratégie du truqueur.

Définition des principaux termes

Manipulation de matchs – La manipulation de matchs, ou truchage de matchs, désigne un effort intentionnel et coordonné visant à influencer sur une épreuve sportive, notamment son résultat ou des éléments de celle-ci. On tente de faire en sorte qu’un résultat prédéterminé se produise, pratique qui va à l’encontre des règles du sport et qui est illégale dans certains pays.

Pari propositionnel (proposition bet ou prop bet) – Il s’agit de parier sur une « proposition » relative à une manifestation sportive, plutôt que sur le résultat de l’épreuve. Par exemple, les Raptors marqueront-ils plus ou moins de 100 points durant le match, ou un certain joueur accumulera-t-il plus ou moins de 100 verges durant la partie?

Truchage ciblé (spot fixing) – Forme de manipulation de matchs qui consiste à truquer un aspect particulier d’une épreuve sportive de manière à obtenir le résultat voulu, en lien avec un pari propositionnel. Ce type de truchage peut ne pas avoir de lien avec le résultat final de l’épreuve elle-même.



Contexte international et pratiques exemplaires

Le trucage de matchs a été décrit comme étant « la plus grande menace pour le sport au 21e siècle »¹¹, « la corruption dans le sport atteignant des niveaux épidémiques partout dans le monde »¹². Declan Hill, figure d'autorité en matière de trucage de matchs, a écrit en 2013 :

« Cette nouvelle forme de trucage de matchs touche de nombreux sports et en a dévasté un bon nombre en Asie. Il s'agit d'une menace pour le tennis, le cricket, le soccer et de nombreux autres sports européens. Cette vague de corruption est également sur le point de déferler sur les sports nord-américains. Afin de comprendre la corruption et ainsi éviter qu'elle ne se répande davantage, il faut de toute urgence étudier la question du trucage de matchs. »¹³

Ces perspectives alarmantes ont été réaffirmées au Symposium de Toronto par des experts du droit et de l'intégrité du sport, dont David Howman, ancien directeur général de l'AMA et actuel président de l'unité d'intégrité de l'athlétisme de l'IAAF, qui a apporté l'observation suivante :

« J'ai beaucoup travaillé dans le domaine de l'intégrité du sport en général et les personnes dont le travail touche à ces questions, notamment les agents d'application de la loi, s'entendent pour dire que la plus grande menace à l'intégrité du sport est le crime organisé. À l'AMA, nous avons vu venir le coup et durant mon mandat, j'ai insisté sur l'importance de cet enjeu devant être contré par le monde du sport, parce que ceux qui fournissent de la drogue et des stéroïdes aux athlètes sont les mêmes qui prennent part à la manipulation de matchs. »¹⁴

En réalité, la sonnette d'alarme a été tirée bien avant les déclarations récentes de Howman, notamment par Jacques Rogge, ancien président du Comité international olympique (CIO), qui avait déclaré ceci en juillet 2011 :

« Un nouveau danger a fait son apparition et touche presque tous les pays : la corruption, le trucage de matchs et les paris illégaux. Nous devons tous lutter contre ce fléau. »¹⁵

Selon un article publié dans LawInSport, pôle de connaissances en droit très respecté, « en dépit de mesures répressives très médiatisées, la corruption demeure malheureusement un problème grave pour les sports. Les cas de trucage de matchs et les enquêtes portant sur l'intégrité des paris demeurent fréquents, tandis que de vastes réformes de la gouvernance sont en cours au sein de nombreuses grandes instances dirigeantes. »¹⁶

Les approches de gouvernance présentées ci-dessous sont des pratiques exemplaires adoptées par certaines instances gouvernementales et fédérations sportives internationales qui s'attaquent activement à la manipulation de matchs et dont les renseignements sont du domaine public. Il convient de noter que plusieurs grandes ligues de sport professionnel contrent la menace de la manipulation de matchs au moyen de mécanismes d'enquête internes, de formations à l'intention des athlètes et de partenariats avec des entreprises telles que Sportradar afin de mieux détecter les paris suspects en lien avec leurs sports. Toutefois, bon nombre de ces processus sont confidentiels.



Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives (la « Convention de Macolin »)

- <https://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/treaty/215/signatures>
- Traité multilatéral qui a pour but de prévenir, détecter et sanctionner la manipulation de compétitions sportives.
- Présentée à Macolin/Maggingen, en Suisse, le 18 septembre 2014.
- Signée par 37 pays et ratifiée par 510.¹⁷
- Le Canada ne fait pas partie des signataires.

La Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives, outil politique important pour combattre le trucage de matchs, a été présentée à Macolin/Maggingen, en Suisse, le 18 septembre 2014. M. Harry Syvasalmi, conférencier au Symposium de Toronto, en a présidé le groupe de rédaction. Ce traité multilatéral s'est inspiré de diverses recherches et observations de la Commission européenne, qui a constaté dans la Communication sur le Sport de 2011 que « le trucage de matchs porte atteinte à l'intégrité du sport »¹⁸. « Même si la Convention de Macolin est un instrument qui émane de l'Europe, le Conseil de l'Europe est bien au fait du caractère mondial de la menace de la manipulation de matchs et, de ce fait, encourage les pays non européens à y adhérer. »¹⁹

Parmi les autres données sur lesquelles le traité s'est fondé, mentionnons un livre vert de 2011 sur les jeux d'argent et de hasard en ligne et une étude des dispositions du droit pénal des États membres datant de 2012. Le livre vert de 2011 a donné lieu à l'adoption de la communication intitulée Vers un cadre européen global pour les jeux de hasard en ligne en 2012, dans laquelle la préservation de l'intégrité du sport et la lutte contre le trucage des matchs est mentionnée comme l'une des cinq grandes priorités de l'UE. En 2014, deux autres études portant sur le trucage lié aux paris ont été réalisées et publiées.²⁰

La Convention de Macolin est décrite comme « un instrument légal innovant et le seul outil de droit international qui existe sur le sujet. Elle fournit des définitions communes ainsi que des mécanismes de coopération internationale originaux », notamment les plateformes nationales. Il faut que le plus grand nombre de pays possible adhèrent à ce texte pour en faire une référence pour divers acteurs de différents milieux et compétences (ministères, communauté des sports, parties prenantes publiques et privées aux paris sportifs, organismes d'application de la loi et autorités judiciaires) qui, ensemble, constituent la « communauté de Macolin » engagée dans la lutte contre la manipulation de matchs et la corruption dans le sport.²¹

Le principal outil de la Convention de Macolin est la Feuille de route de Macolin, qui « procure une structure permettant aux principaux acteurs d'harmoniser leurs efforts et de coordonner leurs actions. Elle est considérée comme la stratégie la plus efficace qui soit pour promouvoir la Convention et garantir son entrée en vigueur rapide. »²² Voici les principales mesures prévues dans la Convention de Macolin :

- Coordination entre les activités et projets internationaux
- Assistance et consultance auprès des autorités publiques et institutions nationales
- Débats thématiques réunissant les principaux acteurs : ministères et autorités gouvernementales, forces de l'ordre et autorités judiciaires, organismes de réglementation des paris sportifs, organisations sportives et sociétés de paris.²³

Les 24 et 25 septembre 2018, la troisième Conférence internationale sur la lutte contre la manipulation de compétitions sportives – Promotion et mise en œuvre de la Convention de Macolin s'est déroulée à Strasbourg, en France. Le principal objectif de cette conférence était d'« instaurer un cadre pertinent encourageant les acteurs à prendre de nouvelles mesures coordonnées ».²⁴

Examen des dispositions visant à préserver l'intégrité du sport en Australie (Examen de Wood)

- Examen de l'intégrité du sport en Australie annoncé le 7 août 2017.
- Dirigé par James Wood, ancien juge à la Cour suprême de la Nouvelle-Galles-du-Sud et ancien président de la Commission de la réforme du droit de la Nouvelle-Galles-du-Sud.
- Rapport de 280 pages publié le 2 août 2018.²⁵
- Parmi les principales recommandations relatives à la manipulation de matchs, mentionnons la création d'une plateforme nationale de réglementation des paris sportifs, la mise sur pied d'une capacité permanente et centralisée de détection des fraudes touchant les paris sportifs et d'intervention, ainsi qu'une plus grande connectivité internationale.
- Voulant adopter rapidement ces recommandations, le pays a signé la Convention de Macolin et déposé un projet de loi devant le Parlement aux fins de la constitution de l'organisme Sport Integrity Australia.

L'Examen de Wood a été effectué dans le cadre du plan national du sport du gouvernement de l'Australie. Il avait pour but d'« examiner les menaces nationales et internationales pour l'intégrité du sport et les problèmes futurs, notamment la montée des paris sportifs illégaux à l'étranger, le trucage de matchs et le dopage »²⁶, ainsi que d'évaluer « les bienfaits de la création d'une commission nationale sur l'intégrité du sport »²⁷. M. David Howman, conférencier au Symposium de Toronto, a fait partie d'un panel sur le sujet et a corédigé le rapport qui a fait suite à l'examen.

Ce sont les menaces croissantes pour l'intégrité du sport en Australie, notamment le dopage, les paris sportifs illégaux, le trucage de matchs et l'influence du crime organisé qui ont motivé la rédaction de l'Examen de Wood. Selon le rapport sur l'examen des dispositions visant à préserver l'intégrité du sport en Australie, « l'absence d'une capacité d'intervention complète, efficace et coordonnée à l'échelle nationale risque de ternir la réputation chèrement acquise du sport australien, en plus de faire diminuer la valeur sociale, culturelle et économique des investissements importants du pays dans les sports ».²⁸

Recommandations concernant la manipulation des compétitions sportives

1. Que l'Australie adhère à la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives (Convention de Macolin).
2. Que le gouvernement de l'Australie définisse les infractions nationales dans le domaine du trucage de matchs et adopte des lois pénales nationales sur le trucage de matchs.
3. Que la réglementation des paris sportifs soit assujettie à un modèle encadrant les pratiques en Australie (le « Australian Sports Wagering Scheme », ou ASWS) afin de simplifier les processus actuels et de garantir la clarté, la transparence et la cohérence du régime de réglementation à l'échelle nationale.
4. Que l'ASWS mette pleinement à exécution le modèle opérationnel pour les paris sportifs prévu dans la politique nationale, y compris les exigences en matière de collecte et de diffusion de renseignements par les organisations sportives et les fournisseurs de services de paris sportifs.
5. Que l'administration de l'ASWS, en particulier en ce qui concerne l'évaluation des demandes de reconnaissance émanant d'organisations sportives nationales et de fournisseurs de services de paris sportifs, réunisse des experts de différents horizons, notamment de l'Australian Criminal Intelligence Commission, de l'Australian Criminal Intelligence Commission, de l'Australian Sports Anti-Doping Authority, de l'Australian Sports Commission et de la National Integrity of Sport Unit, pour garantir l'existence d'un système rigoureux de supervision de l'intégrité, de conformité et de surveillance.
6. Que la reconnaissance d'un organisme de contrôle des sports par l'entremise de la plateforme nationale, qui nécessite une évaluation de la suffisance des politiques et procédures en matière d'intégrité mises en œuvre par les organisations nationales du sport (notamment les politiques de lutte contre le dopage, ainsi que les politiques et mesures pour contrer le trucage de matchs, s'il y a lieu, qui relèvent du National Sports Tribunal [ci-dessous]), soit un préalable à tout financement ou toute reconnaissance du gouvernement.
7. Que la plateforme nationale prévoie, dans le cadre de l'ASWS, un mécanisme de règlement des différends à exercer en cas de désaccord entre le fournisseur de services de paris sportifs et l'organisme de contrôle des sports.

Ci-dessous est un récapitulatif des principales recommandations en lien avec la manipulation de matchs formulées dans le rapport. De plus, le rapport fait plusieurs recommandations concernant la nécessité d'établir une plateforme nationale pour l'intégrité du sport prévoyant notamment la réglementation des paris sportifs. Un résumé de ces recommandations est aussi ci-dessous.

Comme indiqué précédemment, la création d'une plateforme nationale est obligatoire aux fins de la conformité à la Convention de Macolin. Le rapport faisant suite à l'Examen de Wood recommande l'adhésion de l'Australie à la Convention de Macolin afin de soutenir les stratégies nationales concernant la manipulation de matchs, ainsi que le renforcement de « l'engagement de l'Australie à l'égard d'une réaction mondiale aux menaces transnationales qu'engendre la manipulation de compétitions sportives »²⁹. Dans la foulée du rapport, l'Australie a signé la Convention de Macolin le 1er février 2019, devenant le premier pays non européen à le faire.

Le 4 avril 2019, la ministre du Sport et sénatrice Bridget McKenzie a annoncé le dépôt d'un projet de loi devant le Parlement aux fins de la constitution de l'organisme Sport Integrity Australia, premier organisme national de l'Australie réunissant des capacités, des connaissances et de l'expertise en matière d'intégrité du sport. Selon la ministre du Sport, « dès sa création, l'organisme Sport Integrity Australia concentrera ses efforts sur l'exécution de politiques et de programmes, l'éducation et la sensibilisation, ainsi que sur la réglementation, la surveillance et les renseignements en matière de lutte contre le dopage. Ces activités seront suivies de la mise en place des capacités accrues énoncées dans le deuxième volet de la réponse du gouvernement à l'Examen de Wood, à savoir une meilleure collaboration nationale à l'égard des enjeux d'intégrité des paris sportifs et un cadre de protection des dénonciateurs dans le domaine du sport ».³⁰

L'annonce de la création de Sport Integrity Australia renforce les activités actuelles de la Sports Betting Integrity Unit (SBIU), qui fait partie de l'Australian Criminal Intelligence Commission (ACIC). La SBIU s'acquiesce de fonctions importantes afin de protéger le sport australien contre « l'influence criminelle, le trucage de matchs et la corruption connexe ». On prévoit que les fonctions de la SBIU feront l'objet d'une « transition vers Sport Integrity Australia dans le cadre du deuxième volet de la réponse du gouvernement » à l'Examen de Wood.³¹

« Compte tenu de la commercialisation croissante des sports, de l'essor rapide des paris sportifs et des révélations de manipulation constante des compétitions sportives et des scandales de dopage, cet examen est arrivé à point nommé. »

Rapport sur l'examen des dispositions visant à préserver l'intégrité du sport en Australie

Recommandations concernant la plateforme nationale pour l'intégrité du sport

1. Que la commission nationale sur l'intégrité du sport proposée soit constituée et que, de toute urgence, elle officialise et intensifie les travaux de la Sports Betting Integrity Unit en mettant sur pied une entité de type « plateforme nationale » dotée des pouvoirs et capacités nécessaires pour contrer la menace du trucage de matchs énoncés dans l'article 13 de la Convention de Macolin (notamment la réglementation nationale des paris sportifs, l'administration de l'ASWS et la diffusion de renseignements et de données).
2. Qu'au moment de la constitution de la commission nationale sur l'intégrité du sport proposée, les fonctions, pouvoirs et capacités de la plateforme nationale soient intégrés à la commission, dans le cadre de sa fonction générale de réglementation et d'application de la loi.
3. Que la plateforme nationale intègre un système de signalement des activités suspectes qui permettrait, en temps réel, la réception et la diffusion d'alertes, la collecte des réponses et l'évaluation des menaces à l'intégrité, afin de réagir rapidement et de manière décisive. La participation au système de signalement des activités suspectes doit être obligatoire pour obtenir le statut de fournisseur de services de paris sportifs et la plateforme nationale doit avoir le pouvoir de suspendre les marchés des paris à l'échelle nationale si une importante menace pour l'intégrité est décelée.
4. Qu'un centre d'information centralisé soit créé au sein de la plateforme nationale afin de recevoir, d'évaluer et de diffuser des données et des renseignements provenant des fournisseurs de services de paris sportifs et des organismes de contrôle des sports.
5. Que la communication de données et de renseignements pertinents sur l'intégrité du sport (y compris la déclaration en temps opportun de toute activité suspecte) soit une condition pour conserver le statut d'organisme de contrôle des sports ou de fournisseur de services de paris sportifs.
6. Que la plateforme nationale ait un statut d'organisme d'application de la loi qui lui permette de recevoir, de traiter et de communiquer des renseignements sur l'application de la loi et des renseignements confidentiels.

Sports Betting Intelligence Unit (SBIU), Grande-Bretagne

La Sports Betting Intelligence Unit (SBIU) est une unité de la Gambling Commission de la Grande-Bretagne chargée de traiter les déclarations de corruption en lien avec les paris sportifs. La SBIU est devenue opérationnelle en 2010, à la suite des travaux d'un panel sur l'intégrité des paris sportifs mis sur pied en 2009 au sein du département du Numérique, de la Culture, des Médias et du Sport. Parmi les intervenants qui la composent, on compte des membres de l'industrie des paris, des forces de l'ordre, des joueurs, des partisans, des instances dirigeantes des sports, des professionnels du droit et des membres de la Gambling Commission. Ce panel devait « faire des recommandations quant à la création et à la mise en œuvre d'une stratégie intégrée visant à préserver l'intégrité du sport et des paris sportifs ». ³²

Voici le mandat de la Sports Betting Intelligence Unit : ³³

1. La SBIU se consacrera à la collecte et à l'analyse de renseignements sur des activités potentiellement criminelles en lien avec les paris sportifs, lorsque ces activités :
 - se rapportent à un événement sportif qui a eu lieu en Grande-Bretagne;
 - concernent des parties installées en Grande-Bretagne;
 - ont été effectuées en vertu d'un permis délivré par la Gambling Commission.
2. La SBIU aura le rôle de carrefour opérationnel de la plateforme nationale pour l'intégrité des paris de la Grande-Bretagne, conformément à l'article 13 de la Convention de Macolin.
3. L'unité contribuera à réunir les efforts en matière de renseignements de tous les partenaires et jouera son rôle de protection des paris sportifs contre la corruption, à l'appui du plan d'action relatif à l'intégrité du sport et des paris sportifs et d'éléments stratégiques de la Gambling Act.
 - La SBIU recueillera des renseignements afin d'éclairer les décisions concernant les enquêtes en vue de poursuites relatives à des infractions criminelles ou de l'interruption de ces infractions, ainsi que les mesures de réglementation prises en vertu de la Gambling Act.

- Lorsque c'est pertinent et approprié, ces renseignements peuvent être communiqués à des tiers à l'appui de sanctions disciplinaires, notamment des mesures prises par une instance dirigeante des sports en vertu d'une règle sportive ou par une société de paris contre un employé. D'autres mesures correctrices peuvent être prises par toutes les parties. Les renseignements servent aussi à éclairer les analyses stratégiques portant sur des enjeux d'intégrité des paris sportifs.
- La SBIU recueillera des renseignements précis sur des événements ou des personnes en particulier. Elle n'assurera pas la surveillance générale et préventive des marchés des paris et des événements sportifs. Cette responsabilité demeure celle des sociétés de paris et des instances dirigeantes des sports, respectivement.
- Si nécessaire, la SBIU offrira du soutien sur mesure dans le cadre de tournois internationaux. Pour de plus amples renseignements, voir le document Protecting Betting Integrity.
- La SBIU participera aux délibérations concernant des affaires d'intégrité du sport menées par la Commission et des partenaires afin d'enrichir ses connaissances, déterminer des pratiques et techniques de travail et diffuser le tout. ³⁴

La SBIU propose plusieurs ressources éducatives utiles pouvant être téléchargées depuis son site Web, notamment :

- Betting Integrity Decision Making Model
- Misuse of Inside Information Policy
- Protecting Betting Integrity ³⁵

Modifications au Code criminel allemand

Un cas très médiatisé de trucage de matchs au sein de la Fédération allemande de football (DFB) a entraîné des modifications au Code criminel allemand. L'affaire impliquait Robert Hoyzer, un arbitre berlinois qui a reconnu avoir truqué des matchs qu'il a arbitrés lors de la Coupe d'Allemagne, entre autres.³⁶

En réponse à ce scandale, la DFB a organisé une assemblée générale extraordinaire le 28 avril 2005. Une enquête criminelle et des poursuites ont suivi. Cependant, « ces procédures pénales ont mis en lumière des difficultés dans l'application des dispositions relatives à la fraude du Code criminel allemand envers les personnes qui la commettent sur le terrain de jeu, par exemple les arbitres ou les athlètes »³⁷. Comme vous le verrez dans la section 3.3.3 du présent document (Cadre et enjeux juridiques au Canada), les limites du Code criminel allemand avant les modifications sont similaires à celles du Code criminel canadien en ce qui a trait aux poursuites pour manipulation de matchs.

Les articles ajoutés au Code criminel allemand sont les suivants : l'article 265c (« fraude liée aux paris sportifs ») et l'article 265d (« manipulation des compétitions sportives professionnelles »),³⁸ entrés en vigueur le 19 avril 2017. « Les nouveaux articles visent à protéger la crédibilité et l'authenticité des compétitions sportives et les intérêts financiers et économiques des clubs, des athlètes (article 265d), ainsi que des parieurs et des fournisseurs de paris honnêtes (article 265c). L'objectif ultime de cette loi est de combler le vide en matière de responsabilité criminelle laissé par l'article 263 et d'éliminer toute interférence avec l'intégrité du sport par les paris frauduleux et le trucage de matchs. »³⁹

« L'admission de l'arbitre de 25 ans quant à la manipulation de matchs qu'il a officiés lors de la Coupe d'Allemagne, l'an dernier, a ébranlé le monde du football allemand – et a surtout porté ombrage aux préparatifs en vue de la Coupe du monde, que l'Allemagne accueillera l'année prochaine. »

– The Independent, 29 janvier 2005⁴⁰



Unité d'intégrité du tennis

L'unité d'intégrité du tennis (TIU) est un organisme indépendant de lutte contre la corruption responsable de l'application des règles concernant la corruption liée aux paris dans le tennis professionnel. Elle est formée de 17 employés à temps plein et d'un directeur de l'intégrité. Ce dernier, Nigel Willerton, a participé au Symposium de Toronto. Le professeur McLaren, l'un des organisateurs du Symposium de Toronto, est agent enquêteur du programme anticorruption de la TIU depuis plus de 10 ans.

Voici les trois priorités de la TIU :

1. prévenir la corruption,
2. enquêter sur les contrevenants et les poursuivre
3. sensibiliser les athlètes et les intervenants à la lutte contre la corruption en mettant l'accent sur la reconnaissance et la dénonciation des activités malhonnêtes.

La TIU est financée par sept grandes parties prenantes du milieu sportif, dont la Fédération internationale de tennis (FIT), l'Association of Tennis Professionals (ATP), la Women's Tennis Association (WTA) et le Grand Slams Board (GSB).⁴¹

Créée en 2008, la TIU est largement considérée comme l'un des meilleurs modèles de gouvernance anticorruption dans un sport. Elle a été établie à la suite de l'adoption des recommandations de l'Environmental Review of Tennis. La TIU dispose d'un vaste pouvoir d'enquête auprès des personnes assujetties au programme (les « personnes visées »), notamment du « droit d'interroger les suspects et de saisir, sous réserve de l'obtention du consentement, leurs téléphones, tablettes, ordinateurs portables et dossiers financiers. Les enquêtes peuvent être ouvertes à tout moment et à l'égard de n'importe quelle personne visée. Les contrevenants s'exposent à un bannissement à vie et à des amendes pouvant atteindre 250 000 dollars américains. Dans une optique de prévention de la corruption, la TIU travaille avec les intervenants du sport pour rendre l'accès aux joueurs et aux tournois aussi difficile que possible pour les corrupteurs. La sensibilisation des joueurs est essentielle. Tous les joueurs doivent suivre un programme en ligne de protection de l'intégrité du tennis qui explique les techniques d'amadouement et le processus de signalement. »⁴²

En 2016, un examen indépendant de l'intégrité dans le tennis professionnel a été initié par l'ATP, la WTA, la FIT et le GSB, soit les quatre principaux organes directeurs internationaux du sport. Cet examen avait pour but de se pencher sur les problèmes liés aux paris et les autres problèmes d'intégrité dans le sport²¹. Le rapport final a été publié le 19 décembre 2018. On y apprend qu'« aujourd'hui, le tennis est confronté à un grave problème d'intégrité. »⁴³

Selon le rapport, trois principaux facteurs influent sur l'intégrité du sport :

- La nature du sport se prête à la manipulation à des fins de paris.
- La structure des gains crée un terreau fertile pour les manquements à l'intégrité. Seulement 250 à 350 des meilleurs joueurs au monde gagnent assez d'argent pour arriver à équilibrer leur budget. Pourtant, il y a théoriquement environ 14 000 joueurs professionnels. Le déséquilibre entre les bourses et le coût des compétitions place les joueurs dans une situation difficile, où ils peuvent être tentés de manipuler les matchs contre une récompense financière.
- L'avènement des paris en ligne et la vente de données officielles de pointage en direct ont grandement exacerbé le problème.⁴⁴

« Aujourd'hui, le tennis est confronté à un grave problème d'intégrité. »

– Rapport de l'Independent Review of Integrity in Tennis, 25 décembre 2018

Recommandations présentées dans le rapport de l'examen indépendant de l'intégrité dans le tennis

Voici les recommandations présentées dans le rapport final :

1. Il faudrait limiter la quantité de données de pointage en direct disponibles.
2. Des changements devraient être apportés à l'organisation du tennis professionnel afin de régler les problèmes relatifs à la structure des gains.
3. La TIU devrait être réorganisée et faire l'objet d'une surveillance indépendante.
4. Pour être autorisés à jouer, les athlètes devraient obligatoirement suivre une formation poussée sur l'intégrité et celle-ci devrait être offerte à d'autres participants clés dans le sport.
5. L'accès aux joueurs devrait être contrôlé, entre autres, par des modifications à l'accréditation, aux normes des installations et à la sécurité lors des événements.
6. Le comité propose plusieurs modifications aux règles, notamment l'élargissement de l'interdiction de certains comportements, comme la manipulation délibérée d'un match et l'abus d'informations privilégiées, et le renforcement de la coopération et de l'obligation de signalement.
7. Des changements devraient être apportés aux processus d'enquête de la TIU.
8. Le comité propose de modifier plusieurs processus disciplinaires du programme anticorruption du tennis, afin que l'on puisse prendre des mesures rapidement et à moindre coût, tout en protégeant les droits des accusés.
9. Le comité recommande d'améliorer la transparence de la TIU et des processus disciplinaires, notamment par la publication de l'ensemble des règlements de différends.
10. La TIU devrait communiquer et collaborer plus efficacement avec les fédérations nationales et les organismes d'application de la loi, ainsi qu'avec les autres organes directeurs de sport et les tiers.⁴⁵

Nous encourageons les lecteurs du présent document à consulter le rapport complet pour une explication exhaustive de ces recommandations.



Fédération internationale de hockey sur glace

Au Symposium de Toronto, la IIHF était représentée par Ashley Ehlert, sa directrice juridique, qui a parlé de l'approche adoptée par l'organisation pour prévenir et détecter la manipulation de matchs au hockey sur glace. Le trucage de matchs est régi par le Code de conduite de l'IIHF, qui stipule ce qui suit : « La règle 3 (Manipulation des compétitions) est adoptée comme moyen de protéger l'intégrité du hockey sur glace et du hockey sur patins à roues alignées i) en interdisant toute conduite susceptible d'avoir une incidence inappropriée sur les résultats des événements et des compétitions de ces sports et ii) en établissant un mécanisme d'application et de sanction pour les personnes qui, par leur conduite interdite, mettent l'intégrité de ces sports à risque. »⁴⁶

En 2014, l'IIHF a conclu un partenariat avec Sportradar pour la surveillance de trois des tournois phares de l'IIHF, de même que pour la formation des joueurs, officiels, administrateurs et entraîneurs. Parmi les tournois ayant fait l'objet d'une surveillance des paris suspects, citons le Championnat du monde de hockey sur glace de l'IIHF, le Championnat du monde junior de l'IIHF et le Championnat du monde des moins de 18 ans de l'IIHF.⁴⁷

Les données présentées au Symposium de Toronto révèlent une tendance à la hausse des preneurs de paris pour tous les événements surveillés entre 2015 et 2019. Par exemple, le montant des paris touchant le Championnat du monde de l'IIHF est passé de 79,5 millions d'euros (1,2 million d'euros par match) en 2015 à 896 millions d'euros (14 millions d'euros par match) en 2019, soit une augmentation de plus de 1 000 %.⁴⁸

Aujourd'hui, l'IIHF dispose d'un vaste programme de surveillance qui couvre 18 championnats et événements organisés dans trois niveaux. Ce programme a permis de faire des découvertes importantes :

- Hausse du nombre de sociétés de paris offrant des cotes sur les championnats de l'IIHF moins prestigieux
- Formule de compétition de l'IIHF se prêtant à la manipulation
- Hausse des alertes de paris en hockey sur glace
- Matchs truqués à l'Euro Challenge et au Championnat de l'IIHF.⁴⁹

Les récentes enquêtes de l'IIHF et des associations nationales membres ont notamment visé le Championnat du monde 2017 de l'IIHF, qui s'est tenu en Ukraine, et le Championnat de monde des moins de 20 ans 2019 de l'IIHF, qui a eu lieu en Allemagne. À la suite des résultats de l'enquête de 2017, la Fédération ukrainienne de hockey sur glace a banni à vie deux hockeyeurs pour manipulation de matchs.⁵⁰ L'enquête concernant l'événement de 2019 est toujours en cours.

L'IIHF milite en faveur de la sensibilisation auprès des joueurs, des officiels, des entraîneurs et des administrateurs. Cet aspect est au cœur de ses efforts de prévention. Elle offre notamment des ateliers interactifs pour les joueurs, des publications et des séminaires qui s'articulent autour des thèmes suivants :

- SKATE SMART (patiner intelligemment) : Apprendre les règles d'intégrité au hockey sur glace et savoir reconnaître les truqueurs de matchs.
- SKATE STRAIGHT (patiner avec droiture) : Ne jamais parier sur un match de hockey ni en truquer un.
- SKATE STRONG (patiner avec courage) : Faire preuve de courage et d'intégrité en signalant toujours les activités suspectes et en ne communiquant jamais d'information sensible.⁵¹

L'IIHF prépare le lancement d'un programme d'agents d'intégrité en vertu duquel certaines associations nationales membres devront employer un agent d'intégrité afin d'appuyer les efforts de l'IIHF pour mettre un frein à la manipulation de matchs. Les titulaires de ce poste seront notamment la personne-ressource unique de chaque association nationale membre pour l'éducation, les signalements et les enquêtes.

« Très peu de sports emballent et mobilisent les amateurs autant que le hockey. Et nous voulons que les choses restent ainsi. L'intégrité de nos championnats mondiaux et de notre sport est au cœur de cette préoccupation. »

*René Fasel, président de l'IIHF,
14 décembre 2014*



Contexte canadien

Trucage de matchs dans le soccer canadien

En 2013, Declan Hill affirmait qu'une vague de corruption était sur le point de déferler sur les sports nord-américains. Cette déclaration s'est avérée au Canada, où l'on a découvert un problème endémique de trucage de matchs au sein de la Ligue canadienne de soccer. Le 12 septembre 2012, dans le cadre de la populaire émission télévisée *The National*, la CBC a allégué qu'un joueur de la ligue avait accepté un pot-de-vin pour truquer un match en 2009. Ce n'était que la pointe de l'iceberg, car on a appris plus tard que toute la Ligue canadienne de soccer était touchée, jusqu'à 42 % des matchs de la ligue ayant été truqués.

Depuis que la CBC a levé le voile sur cette affaire, l'attention des médias internationaux a engendré une surveillance accrue et des enquêtes qui ont fait planer une ombre immense sur le soccer canadien.

Toute l'ampleur du scandale des matchs truqués dans la Ligue canadienne de soccer est apparue dans un article publié en 2015 dans *The Telegraph* qui dénonçait une « ligue véreuse corrompue par des matchs truqués »,⁵² d'après un rapport fuité de l'International Centre for Sport Security. Selon ce rapport, les 12 clubs de la ligue ont été impliqués dans au moins trois trucages de matchs.⁵³

À la suite de ce scandale, de nombreux appels ont été lancés pour régler la question des matchs truqués dans le sport canadien. Les délégués du Symposium de Toronto se sont tous entendus sur le fait que le gouvernement du Canada devrait agir (voir Principales recommandations pour le Canada formulées au symposium de Toronto).

« Le trucage de matchs de soccer s'est infiltré au Canada. Une partie entre Niagara et Waterloo, qui a eu lieu plus tôt cette année, met en lumière ce qui serait une situation généralisée dans la Ligue canadienne de soccer. »

Ben Rycroft, VICE, 19 décembre 2015⁵⁴

Réponse du Canada

En dépit des preuves de trucage de matchs dans le soccer canadien, le gouvernement du Canada n'a pris que peu de mesures pour endiguer ce fléau croissant qui a été soulevé par des dirigeants sportifs à l'échelle mondiale, y compris des experts canadiens renommés.

« Des soupçons de trucage de matchs dans la Ligue canadienne de soccer se sont installés en raison des lois laxistes et de l'indifférence des officiels. Cette porte ouverte à la corruption dans le sport est liée à la mondialisation des jeux de hasard. Dans les pays comme le Canada, les matchs de soccer, même ceux de bas niveau auxquels très peu d'amateurs s'intéressent, font l'objet de paris à l'autre bout du monde et permettent aux truqueurs professionnels d'engranger des dizaines de millions de dollars. Ce manège dure depuis des années, et dans ce pays, personne ne semble avoir la volonté ou la capacité de l'arrêter. »

Declan Hill, Toronto Star, 2016⁵⁵

Dans la foulée de la crise de la Ligue canadienne de soccer, Canada Soccer, en partenariat avec la FIFA et Interpol, a organisé une réunion de développement de partenariats, à Ottawa, avant la Coupe du monde féminine 2015 de la FIFA, tenue au Canada. Cette réunion avait pour but « d'appuyer les intervenants dans le déploiement coordonné de leurs efforts, particulièrement à l'échelle nationale afin d'assurer une approche globale et homogène à la prévention du trucage de match et à la réponse aux allégations de trucage de matchs ».⁵⁶

Étaient représentées à cette réunion les organisations suivantes : Interpol, la FIFA, la Confédération de football d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes (CONCACAF), la GRC, la Police provinciale de l'Ontario, la Canadian Gaming Association, la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario, l'Agence des services frontaliers du Canada et le ministère des Sports.

Malgré cette réunion, il n'y a eu aucun progrès quant à la création d'un cadre national coordonné visant à empêcher le trucage de matchs ni de démarches concernant la possibilité de devenir signataire de la Convention sur la manipulation de compétitions sportives du Conseil de l'Europe.

Cadre et enjeux juridiques au Canada

Lors du Symposium de Toronto, Luisa Ritacca, associée directrice chez Stockwoods Barristers, a présenté un aperçu du paysage juridique canadien en matière de paris sportifs et des défis associés à la mise en œuvre de mesures pour lutter contre la manipulation de matchs. En vertu du Code criminel, L.R.C. (1985), ch. C-46, toutes les activités de jeu, de paris et de loterie sont présumées illégales, à moins d'indications contraires expresses. Les loteries, paris par reports et les paris mutuels font exception à cette règle. Selon le Code criminel (207(4) (b)), il est illégal pour quiconque d'inscrire des paris sportifs simples.⁵⁷

Au Canada, on craint que la légalisation de cette activité contribue au trucage de matchs en créant des incitatifs financiers à la manipulation des manifestations sportives. Jusqu'à récemment, on utilisait un raisonnement semblable pour interdire les paris sportifs aux États-Unis, et ce contexte est important pour le Canada. C'est à cause des préoccupations concernant les menaces à l'intégrité du sport liées à la manipulation de matchs qu'on a interdit les paris sportifs dans 49 États américains (mais pas au Nevada), à la suite du fameux scandale des Black Sox, survenu en 1919. En outre, en 1992, le Congrès américain a promulgué la Professional and Amateur Sports Protection Act qui interdisait aux États d'autoriser les paris sportifs.⁵⁸ Cependant, dans le cadre d'une décision historique rendue en 2018, la Cour suprême des États-Unis a déclaré cette loi inconstitutionnelle. Les répercussions de cette décision sont expliquées à la section 4.0 Évolution du contexte des paris sportifs.⁵⁸

Les préoccupations relatives aux paris sportifs simples continuent de faire l'objet de discussions au Canada, y compris celles soulevées par plusieurs députés en 2016, lors du rejet du projet de loi C-221 (Loi sur le pari sportif sécuritaire et réglementé). Néanmoins, des recherches approfondies menées par le Gambling Research Exchange Ontario suggèrent un certain nombre d'avantages aux paris sportifs réglementés au Canada (voir la section Réduction des dommages et paris sportifs réglementés).

La capacité du Canada à sanctionner le trucage de matchs est limitée, puisqu'aucune disposition spécifique du Code criminel n'interdit une telle activité. Comme l'explique

Mme Ritacca : « Il n'y a aucun cas répertorié de poursuite intentée contre une personne soupçonnée de trucage de matchs au Canada. »⁵⁹ Comme nous l'avons vu dans le présent document, l'Allemagne avait des limitations semblables dans son Code criminel avant que celui-ci soit modifié en 2017, à la suite du scandale national de trucage de matchs au sein de la Fédération allemande de football.

Puisqu'il n'y a pas de disposition spécifique sur le trucage de matchs dans le Code criminel, on peut l'inclure dans ce qu'on qualifie d'« autre moyen dolosif » à l'article 380(1) : « Quiconque, par supercherie, mensonge ou autre moyen dolosif [...] frustre le public [...] de quelque bien, service, argent ou valeur. » Mme Ritacca suggère qu'étant donné la décision du tribunal dans une affaire de dopage d'un cheval constituant une fraude (Riesberry, [CSC 2015]), l'article 380(1) pourrait être invoqué pour poursuivre les joueurs qui se livrent à la manipulation de matchs, ainsi que les personnes qui soudoient des joueurs dans le but de les inciter à manipuler des matchs.⁶⁰ « L'utilisation de l'affaire R. c. Riesberry risque toutefois d'être difficile dans les cas de trucage de matchs. Il n'y aurait sans doute pas d'appauvrissement correspondant, la victime de fraude pourrait être à l'extérieur du Canada et les victimes s'adonnent aussi à des paris illégaux. »⁶¹

Par ailleurs, l'article 209 Tricher au jeu du Code criminel stipule ce qui suit : « Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de deux ans quiconque, avec l'intention de frauder quelqu'un, triche en pratiquant un jeu, ou en tenant des enjeux ou en pariant. » Cependant, selon les explications de Mme Ritacca, « il est improbable que cette disposition soit utilisée pour poursuivre les tricheurs eux-mêmes. C'est parce que les événements sportifs n'entrent vraisemblablement pas dans la définition de "jeu", vu qu'ils ne supposent pas le niveau de hasard requis. »⁶²

Parmi les autres freins à la capacité du Canada à sanctionner le trucage de matchs, citons le fait qu'il n'y a aucune mention des paris sportifs à l'étranger dans le Code criminel. Compte tenu de la popularité croissante, de la facilité d'accès et du volume des paris en ligne parmi les Canadiens, il s'agit d'un enjeu problématique qui devra être examiné plus en profondeur.

Sports canadiens vulnérables

En mai 2019, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport a confié à Sportradar, un important fournisseur de services de données, de paris et d'intégrité sportifs, le mandat d'effectuer une analyse du sport au Canada, afin d'évaluer les risques liés à la manipulation de matchs. Fait intéressant, en juillet 2018, l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada a annoncé qu'il avait acquis une participation de 39 % dans Sportradar,⁶³ dont la valorisation s'élève à environ 936 millions de dollars.⁶⁴

Sportradar Integrity Services fournit des analyses d'experts une surveillance de pointe pour détecter les schémas de paris suspects chez plus de 550 opérateurs de paris à travers le monde, grâce à diverses techniques, dont :

- un système de détection de la fraude;
- une équipe internationale d'analystes experts en intégrité;
- des évaluations des risques liés au marché des paris;
- des signalements vérifiés de façon indépendante;
- de l'information commerciale sur les preneurs de paris;
- une surveillance anonyme des paris individuels.⁶⁵

Plus de 100 ligues, organisations et clubs sportifs, agences antidopage et organismes gouvernementaux et d'application de la loi font confiance aux services de Sportradar. Ce travail a mené à la détection et au signalement de plus de 4 200 matchs suspects et à plus de 300 sanctions disciplinaires et condamnations criminelles.⁶⁶

Sportradar estime qu'au Canada, le montant annuel des paris liés à des événements sportifs canadiens s'élève à près de 20 milliards \$ CA.⁶⁷ Et compte tenu du cadre réglementaire actuel, il ne serait pas étonnant que ce chiffre grimpe pour bon nombre de sports au Canada. Le volume de paris sur un sport constitue l'une des variables sous-jacentes les plus importantes pour déterminer le profil de risque du sport en question. Une combinaison de facteurs, incluant les suivants, peut placer un sport à risque de manipulation de matchs :

- Couverture mondiale des preneurs de paris
- Importance du volume des paris et des montants
- Faibles salaires des joueurs et des arbitres
- Historique de trucage de matchs⁶⁸

Au Canada, Sportradar a effectué une analyse des risques dans les sports suivants et leur a attribué un profil de risque allant de faible à très élevé. L'analyse a révélé que

chacun de ces sports présentait un certain niveau de risque de manipulation de matchs et que plusieurs sports présentaient un risque élevé*.

- Basketball
- Badminton
- Baseball
- Cricket
- Curling
- Football (canadien)
- Golf
- Hockey sur glace
- Rugby à XIII
- Rugby à XV
- Soccer
- Sports électroniques
- Sports motorisés
- Sports de combat
- Tennis

*Remarque : Les profils de risque de chaque sport sont confidentiels; ils ne figurent donc pas dans le présent document. Ces renseignements peuvent cependant être communiqués confidentiellement à des ONS, à des organismes gouvernementaux et à des ligues sportives sur demande adressée au CCES et à Sportradar.

La méthode exclusive utilisée pour déterminer le niveau d'exposition d'un sport au risque de manipulation de matchs se fonde sur diverses variables :

1. Identification des événements donnant lieu à des paris
2. Catégorisation des événements selon le nombre et la distribution géographique des sociétés de paris sportifs
3. Estimation du montant en jeu total à l'échelle mondiale pour chaque événement
4. Utilisation des résultats pour attribuer un niveau de risque à chaque catégorie d'événements

Ces constatations sont alarmantes, surtout à la lumière des principaux problèmes de gouvernance relevés précédemment. Pour atténuer ces risques au Canada, une stratégie intégrée doit comprendre l'élaboration de lois et de politiques ciblées axées sur la prévention et l'application des règlements. Des recommandations clés sont fournies à la fin du présent document.

« À l'exception de quelques disciplines qui suscitent peu d'intérêt sur le plan des paris, l'intégrité du sport au Canada est menacée par les paris. »

Sportradar, Toronto Symposium⁶⁹

Point de vue d'AthlètesCAN

AthlètesCAN est une association indépendante d'athlètes actuels et retraités de l'équipe nationale canadienne.

« En tant que voix collective des athlètes du Canada, AthlètesCAN inspire un système sportif qui donne à nos athlètes les moyens de réaliser leur plein potentiel dans les stades et au-delà des stades. »⁷⁰ Ashley LaBrie, directrice générale de l'organisation, a pris la parole lors du Symposium de Toronto pour discuter de l'importance du problème de la manipulation de matchs pour les athlètes canadiens.'

Les athlètes amateurs et professionnels qui gagnent un faible revenu sont particulièrement vulnérables au trucage de matchs. Et cette menace n'épargne pas les athlètes canadiens. « Le trucage de matchs est une menace bien réelle à la sécurité des athlètes, qui a cours chez nous et qui doit être mise à l'avant-plan, affirme Mme LaBrie. Les athlètes sont prêts à jouer un rôle central dans l'élaboration de lois et de politiques afin de s'y attaquer dès maintenant, avant qu'il ne soit trop tard. »⁷¹

Bien que de nombreuses personnes considèrent les athlètes comme des boucs émissaires en ce qui a trait à leur rôle dans la manipulation d'événements sportifs, les participants au Symposium de Toronto ont parlé de la nécessité de les considérer comme faisant partie de la solution et d'aborder la question selon une approche centrée sur l'athlète. Dans la majorité des cas, les athlètes sont victimes de truqueurs qui les amadouent et les forcent à se livrer à cette activité illicite. Il importe d'examiner des solutions aux causes profondes qui mettent certains athlètes en position de vulnérabilité et

de mieux les renseigner au sujet de ces risques. Parmi les risques pour les athlètes à prendre en considération relativement à la manipulation de matchs et les paris sportifs, notons :

- Une position de vulnérabilité
- Une menace d'intimidation et de violence
- De l'incertitude menant à un niveau élevé de stress
- Une dépendance au jeu
- La protection des renseignements personnels (utilisation accrue de technologies portables, données, propriété)⁷²

L'engagement d'AthlètesCAN à s'attaquer à cet enjeu au nom des plus 6 000 athlètes qu'elle représente est encourageant. De plus, la mobilisation proactive des athlètes représente une occasion unique pour le Canada de démontrer un leadership novateur à l'égard de la lutte contre ce problème. Mme LaBrie recommande de mettre dorénavant l'accent sur les aspects suivants :

- Leçons tirées des autres mouvements
- Formation
- Collaboration
- Revue et révision des politiques pertinentes
- Élaboration de mécanismes de soutien
- Protection des lanceurs d'alerte
- Création d'une culture de transparence et de responsabilité⁷³

« Les athlètes sont prêts à jouer un rôle central dans l'élaboration de lois et de politiques afin de s'y attaquer dès maintenant, avant qu'il ne soit trop tard. »

Ashley LaBrie,
AthlètesCAN



Évolution du contexte des paris sportifs

Paris sportifs simples : la décision américaine et ses répercussions au Canada

En mai 2018, la Cour suprême des États-Unis a aboli la Professional and Amateur Sports Protection Act (PASPA), une loi fédérale datant de 1992 qui interdisait presque les paris sportifs dans pratiquement tous les États. Cette récente décision permet aux États de légaliser les paris sportifs simples à l'intérieur de leurs frontières. Depuis l'abolition de la PASPA, huit États ont légalisé les paris sportifs à grande échelle, six ont récemment promulgué des lois pour légaliser les paris sportifs et 30 ont déposé des projets de loi qui n'ont pas encore été adoptés.

Comme presque tous les États sont en voie de légaliser les paris sportifs simples, il est pratiquement inévitable que l'industrie canadienne du jeu en ressente les conséquences. Plus précisément, compte tenu de la légalisation des paris sportifs à nos frontières, les sociétés de jeu américaines gagneront un avantage concurrentiel par rapport à nos casinos frontaliers, qui ne sont pas en mesure de permettre à leurs clients de parier sur une seule épreuve sportive. L'industrie canadienne du jeu a déjà été confrontée à cette situation dans les années 1990, quand les jeux de dés étaient encore illégaux au Canada, mais autorisés dans les casinos du Michigan. À cette époque, de nombreux clients choisissaient d'aller jouer au sud de la frontière.

À l'heure actuelle, les seuls paris sportifs autorisés au Canada sont une forme de pari par report où les parieurs doivent miser sur le résultat d'au moins deux événements. Ce marché réglementé génère des revenus d'environ 550 millions de dollars. Toutefois, il est beaucoup plus difficile de prédire correctement deux résultats ou plus que d'en prédire un seul. Par conséquent, on estime que les Canadiens parient plus de 14 milliards de dollars sur des épreuves sportives uniques sur des marchés étrangers ou illégaux non réglementés. Vu l'intérêt manifeste des Canadiens pour les paris sportifs simples, l'abolition de la PASPA constitue un risque pour la prospérité économique de l'industrie. Ce genre de pari demeurant illégal au Canada, mais autorisé chez nos voisins du sud, on verra probablement une partie des revenus du marché non réglementé être détournés vers l'industrie américaine du jeu. Par ailleurs, le risque pour l'industrie canadienne du jeu ne provient pas seulement de la perte de revenus tirés des paris qui affluent vers les sociétés de jeu américaines, mais aussi de la perte de revenus non liés au jeu, parce que les Canadiens traversent la frontière afin de parier légalement sur des épreuves sportives uniques.

Un autre facteur important qui facilite la manipulation des épreuves sportives uniques est l'accès à des paris en direct sur diverses plateformes. Ces plateformes sont parfois exploitées par des corrupteurs, surtout en ce qui a trait au trucage des paris réalisés en cours de match.

Tentatives pour légaliser les paris sportifs simples au Canada

Le Canada a connu son lot de projets de légalisation des paris sportifs simples, mais aucun n'a été entériné par la Chambre des communes.

Le projet de loi C-627, visant à modifier le Code criminel pour permettre ce type de pari, a été déposé le 11 février 2011, mais n'a pas franchi l'étape de la première lecture à cause de la dissolution du Parlement avant l'élection générale.

Le projet de loi C-290 a quant à lui été déposé par Joe Comartin, député du NPD, le 28 septembre 2011. Il visait à modifier le Code criminel pour donner aux provinces et aux territoires le choix de permettre les paris sportifs simples. La Chambre des communes a effectué sa deuxième lecture du projet de loi le 1er novembre 2011, après quoi elle l'a transféré à son comité de la justice, qui l'a approuvé le 16 février 2012, pour le soumettre à une troisième lecture le 2 mars 2012, où il a reçu le soutien unanime des partis. Le projet de loi a ensuite été étudié et débattu au Sénat jusqu'en avril 2015, où il est mort au feuillet à cause de la dissolution du Parlement avant l'élection générale.

Le projet de loi C-290 a reçu un appui massif du gouvernement fédéral, de neuf gouvernements provinciaux, des forces de l'ordre, de la Chambre de commerce du Canada, du Congrès du travail du Canada, d'organismes sportifs comme la National Basketball Association (NBA) et le Comité international olympique, des autorités de réglementation des jeux de hasard et de nombreuses communautés à travers le pays.

En avril 2016, le député du NPD Brian Masse a déposé le projet de loi C-221, la Loi sur le pari sportif sécuritaire et réglementé. On y proposait de modifier le paragraphe 207 (4) du Code criminel en ajoutant « ou » à la fin de l'alinéa (a) et en abrogeant l'alinéa (b). Similaire au projet de loi C-290, C-221 proposait de modifier le Code criminel de manière à donner aux provinces et aux territoires le choix de permettre les paris sportifs simples. En septembre 2016, le projet de loi a été rejeté à sa deuxième lecture à la Chambre des communes par un vote de 156 contre 133.

Contrairement à C-290, C-221 ne bénéficiait pas de l'appui du gouvernement en place. Toutefois, depuis le rejet de C-221, plusieurs ligues sportives professionnelles comme la NBA, la LNH, la LCF et la MLS ont signifié leur appui par écrit à une modification du Code criminel en faveur de la légalisation des paris sportifs simples.

Ces projets de loi ont reçu l'appui d'organisations syndicales comme Unifor et le Congrès du travail du Canada, d'organismes sportifs comme Canada Soccer et ILC, des chambres de commerce provinciales et nationale, des autorités de réglementation des jeux de hasard provinciales, des forces de l'ordre et de huit gouvernements provinciaux.

Dans tous les cas, il importe que toute loi en matière de légalisation des paris sportifs simples au Canada soit accompagnée de protections contre la manipulation de matchs, afin de préserver l'intégrité du processus de pari, mais aussi d'informer et de protéger les athlètes et les autres intervenants.

Réduction des dommages et paris sportifs réglementés

Certains opposants à la légalisation des paris sportifs simples redoutent la création d'un environnement plus propice à la manipulation de matchs, pouvant attirer des individus sans scrupules et ainsi exercer une pression sur les athlètes vulnérables. Bien que cela puisse être vrai, la sensibilisation, la prévention et l'application des lois peuvent contribuer à atténuer de tels problèmes. De plus, les paris simples ou propositionnels faits à l'étranger via des opérateurs légaux ou illégaux entraînent déjà du trucage de matchs canadiens, pour des raisons que l'on évoque dans le présent document, dont des politiques et des cadres juridiques inadéquats. Sans tenir compte de la perspective des paris sportifs simples au Canada, la menace extérieure actuelle suggère qu'il faut s'attaquer le plus rapidement possible à la manipulation de matchs.

D'autres opposants évoquent de bonnes raisons, dont la dépendance au jeu, abondamment étudiée. La dépendance au jeu peut prendre diverses formes, allant de l'achat de billets de loterie au fait de s'adonner au poker en ligne, aux paris mutuels hippiques ou aux paris par report sur les plateformes administrées par les sociétés de loterie provinciales. Les opérateurs de jeu responsables offrent des programmes et des ressources d'éducation efficaces afin d'encourager le jeu sain et sécuritaire. Par exemple, le programme « Jouez sensé » de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario promeut le jeu responsable en plus d'offrir des ressources et des services pour aider les personnes aux prises avec une dépendance ou des problèmes liés au jeu.⁷⁴ Des ressources similaires seraient probablement mises à la disposition du public advenant la légalisation des paris sportifs simples au Canada.

Les conséquences d'une éventuelle légalisation des paris sportifs simples restent à déterminer. Une étude financée par la Gambling Research Exchange Ontario démontre qu'il existe « peu de données empiriques disponibles pour orienter les décisions stratégiques sur l'impact d'une éventuelle légalisation des paris sportifs simples sur les revenus, les comportements criminels ou d'autres problèmes liés aux jeux de hasard. »⁷⁵

Vu la légalisation rapide des paris sportifs simples aux États-Unis et les occasions de paris outre-mer, ne pas offrir aux résidents canadiens la possibilité de faire de tels paris par l'entremise d'opérateurs réglementés ou non pourrait les exposer à de l'« exploitation de la part d'opérateurs sans scrupules. »⁷⁶ Toujours selon l'étude, « on peut raisonnablement s'attendre à une faible hausse des problèmes liés aux paris sportifs simples puisque les adeptes peuvent déjà s'y adonner. »⁷⁷

De plus, l'autorisation et la surveillance réglementaire des paris sportifs simples comportent divers avantages, comme l'énonce la Gambling Research Exchange Ontario :

1. La protection du consommateur grâce à l'intégration de normes de jeu responsable aux contrats de licence.
2. Le prélèvement d'un impôt sur les fonds utilisés pour faire des paris au pays.
3. Surtout, la mise en place d'un cadre favorisant le suivi, la détection et la prévention des paris sportifs illégaux.
4. Un des arguments les plus convaincants en faveur de la légalisation repose sur la notion selon laquelle les gouvernements qui collaborent avec les opérateurs de jeu et les organismes judiciaires surveillent et détectent mieux les tendances de paris pouvant signifier un trucage de matchs. La notion d'intégrité est essentielle à l'acceptation collective du sport en tant qu'activité juste dont l'issue dépend des habiletés. Toutefois, le trucage de matchs est difficile à détecter et peut seulement l'être dans un environnement réglementé et surveillé par des autorités compétentes dont la mission est de préserver l'intégrité du sport. De tels objectifs ne peuvent être atteints dans un contexte où persistent les paris outre-mer sur des sites réglementés ou non.⁷⁸

Principales recommandations pour le Canada formulées au Symposium de Toronto

En réponse aux problèmes et aux pratiques exemplaires énoncés dans le présent livre blanc, les experts et les délégués présents au Symposium de Toronto ont discuté des mesures à prendre pour atténuer le risque de manipulation de matchs au Canada. Ces mesures pressent si l'on souhaite mieux protéger l'intégrité et la réputation de notre culture sportive ainsi que les athlètes, sans doute les plus vulnérables à la corruption.

Notons les recommandations suivantes :

- 1.** Mettre sur pied une commission fédérale pour examiner l'enjeu de la manipulation de matchs dans le sport au Canada et recommander des mesures.
 - 1.1** Établir le mandat et la composition de la commission dans les 10 mois suivant la publication du présent livre blanc et produire un rapport sur les conclusions de la commission dans les 18 mois après sa création.
 - 1.2** Solliciter des témoignages d'un large éventail d'intervenants provenant du milieu sportif canadien (amateur et professionnel), des gouvernements provinciaux et territoriaux, de l'industrie canadienne du jeu et des autorités qui la réglementent, des forces de l'ordre, des sociétés privées œuvrant dans l'intégrité du sport, du milieu juridique, du public et des organismes de services sociaux chargés de réduire les effets néfastes du jeu.

Les recommandations qui suivent s'intègrent au cadre et à la portée de cette première recommandation et doivent être mises en œuvre conformément au rapport produit par la commission.

- 2.** Adhérer en tant que pays à la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives (la « Convention de Macolin »).
- 3.** Revoir les articles pertinents du Code criminel canadien et proposer des modifications aux mesures prévues contre la corruption, tout particulièrement en matière de manipulation de matchs dans le milieu sportif canadien.
- 4.** Redoubler d'efforts pour informer les athlètes, les entraîneurs, les officiels et les organismes sportifs sur les risques associés au trucage de matchs.
- 5.** Créer une unité d'intégrité du sport indépendante au Canada.

« Nous constatons la nécessité d'un écosystème de l'intégrité du sport qui réunit les milieux sportifs, les forces de l'ordre, les organismes de réglementation, les gouvernements, les opérateurs de jeu et les experts de l'intégrité. Car il est clair qu'on ne viendra à bout de la corruption qu'avec des partenariats forts et des approches de pointe. »

*Paul Melia, président-directeur général,
Centre canadien pour l'éthique dans le sport⁷⁹*

Références

- 1 Richard H. McLaren, « Is Sport Losing its Integrity » in *Marquette Sports Law Review* 21, no. 2 (printemps 2011).
- 2 « Leaders du sport et experts de l'intégrité s'unissent contre la manipulation de matchs », *Centre canadien pour l'éthique dans le sport*, 25 avril 2019, <https://cces.ca/fr/news/leaders-du-sport-et-experts-de-lintegrite-sunissent-contre-la-manipulation-de-matchs>.
- 3 Sondage des délégués du 2019 Symposium sur la manipulation de matchs et les paris sportifs, *Centre canadien pour l'éthique dans le sport*.
- 4 « Fighting Match-Fixing », *The European Commission*, accès 5 septembre 2019, https://ec.europa.eu/sport/policy/integrity/match-fixing_en.
- 5 Declan Hill, *The Insider's Guide to Match Fixing in Football* (Anne McDermaid & Associates Limited, 29 novembre 2013).
- 6 Richard McLaren, Paul Melia, Declan Hill, David Howman, Paul Burns, Jeffrey Mishkin, Andy Cunningham, Harry Syvasalmi, Ashley Ehler, Earl Cochran, Ashley LaBrie, Luisa Ritacca, Jocelyn East, « Compte-rendu du Symposium sur la manipulation de matchs et les paris sportifs », Toronto, 24-25 avril 2019.
- 7 « Match-Fixing: Sport's Biggest Threat? », *The Economist*, 28 juin 2018, <https://www.facebook.com/TheEconomist/videos/10156674954354060>.
- 8 « If you bet that wagering on a game leads to greater viewership – you'd be right », *Seton Hall University*, 30 novembre 2018, <https://www.shu.edu/sports-poll/upload/11-30-18-Gambling.pdf>.
- 9 Jamie Rainbow, "Canada Match Fixing in the Spotlight," *World Soccer*, 29 September 2012, <https://www.worldsoccer.com/blogs/canada-match-fixing-in-the-spotlight-337366>.
- 10 Ibid.
- 11 Kevin Carpenter, « Match Fixing – The Biggest Threat to Sport in the 21st Century? » dans *International Sport Law Review* no. 2 (2012).
- 12 Conférence Corruption in Sport – Match Fixing and Other Scandals, Londres, 27 mars 2015.
- 13 Hill, *The Insider's Guide*.
- 14 Steve Keating, « Sport at greater risk of match fixing than doping, say two men who led crackdown on drug cheats », *Independent*, Royaume-Uni, 26 avril 2019.
- 15 Hill, *The Insider's Guide*.
- 16 « Key articles and podcasts on match fixing and betting », *LawInSport*, 27 mars 2018, <https://www.lawinsport.com/content/features/item/key-articles-and-podcasts-on-match-fixing-betting-and-institutional-corruption-in-sport>.
- 17 « Chart of signatures and ratifications of Treaty 215, Council of Europe Convention on the Manipulation of Sports Competitions », *Council of Europe*, Status as of 29/05/2019, <https://www.coe.int/en/web/conventions/full-list/-/conventions/treaty/215/signatures>.
- 18 « Fighting Match-Fixing », *The European Commission*.
- 19 « About the Convention on the Manipulation of Sports Competitions », *Council of Europe*, accès 5 septembre 2019, <https://www.coe.int/en/web/sport/about-the-convention-on-the-manipulation-of-sports-competitions>.
- 20 « Fighting Match-Fixing », *The European Commission*.
- 21 « About the Convention », *Council of Europe*.
- 22 Ibid.
- 23 Ibid.
- 24 « Rapport final du 3e Conférence internationale sur la lutte contre la manipulation de compétitions sportives – Promotion et implantation de la Convention de Macolin, Strasbourg (France), 24-25 septembre 2018 », *Conseil de l'Europe*, 22 octobre 2018.
- 25 Wood, Howman, Murrighy, « Report of the Review of Australia's Sports Integrity Arrangements », *Commonwealth of Australia as represented by the Department of Health* 2018, Publications Number: 12074, 2 août 2018.
- 26 Ibid.
- 27 Ibid.
- 28 Ibid.
- 29 Ibid.
- 30 Senator The Hon Bridget McKenzie, Minister for Sport, « Safeguarding the Integrity of Australian Sport », 5 avril 2019, <http://www.bridgetmckenzie.com.au/Media/Media-Releases/ID/1193/safeguarding-the-integrity-of-australian-sport>.
- 31 Ibid.
- 32 « Sports Betting Intelligence Unit (SBIU) », *Gambling Commission, Royaume-Uni*, accès 5 septembre 2019, <https://www.gamblingcommission.gov.uk/news-action-and-statistics/Match-fixing-and-sports-integrity/Sports-Betting-Intelligence-Unit.aspx>.
- 33 « Sports Betting Intelligence Unit Terms of Reference », *Gambling Commission, Royaume-Uni*, décembre 2018, <https://www.gamblingcommission.gov.uk/PDF/Sports-Betting-Intelligence-Unit-terms-of-reference.pdf>.
- 34 Ibid.
- 35 « Sports Betting Intelligence Unit (SBIU) », *Gambling Commission, Royaume-Uni*.
- 36 Clive Freeman, « Match-fixing leaves Germany in turmoil », *Independent*, 29 janvier 2005.
- 37 Christian Keidel, « A guide to Germany's new criminal law against betting fraud and match fixing in sports », *LawInSport*, 14 septembre 2017, <https://www.lawinsport.com/topics/articles/anti-corruption/item/a-guide-to-germany-s-new-criminal-law-against-betting-fraud-and-match-fixing-in-sports>.
- 38 « Fighting Match-Fixing », *The European Commission*.
- 39 Keidel, « A guide to Germany's new criminal law », *LawInSport*.
- 40 Freeman, « Match-fixing leaves Germany in turmoil », *Independent*.
- 41 « About the TIU », *Tennis Integrity Unit*, accès 5 septembre 2019, <http://www.tennisintegrityunit.com/about-tiu>.
- 42 Ibid.
- 43 Adam Lewis QC, Beth Wilkinson, Marc Henzlin, « Independent Review of Integrity in Tennis Final Report », 19 décembre 2018, http://www.tennisintegrityunit.com/storage/app/media/Independent%20Reviews/Final%20Report_191218.pdf.
- 44 Ibid.
- 45 Ibid.
- 46 « Code de conduite », *Fédération internationale de hockey sur glace*, 2018.
- 47 « IHHF and Sportradar partner up to prevent betting fraud », *Sportradar*, 15 décembre 2014, <https://www.sportradar.com/news-archiv/iihf-and-sportradar-partner-up-to-prevent-betting-fraud/>.
- 48 McLaren et al, « Compte-rendu du Symposium ».
- 49 Ibid.
- 50 « Life ban for two ice-hockey players over match fixing attempt », *Sport Integrity Initiative*, 5 septembre 2017.
- 51 McLaren et al, « Compte-rendu du Symposium ».
- 52 Ben Rumsby, « Revealed: Entire 'Rogue League Corrupted by Match Fixing,' » *The Telegraph*, 14 octobre 2015, <https://www.telegraph.co.uk/sport/football/11932437/Revealed-Entire-rogue-league-corrupted-by-match-fixing.html>.
- 53 Ibid.
- 54 Ben Rycroft, « Soccer Match Fixing has Infiltrated Canada » *Vice*, 19 décembre 2015.
- 55 Declan Hill, « Semi-pro Canadian Soccer League a hotspot of match fixing », *Toronto Star*, 12 décembre 2016.
- 56 « Boosting national efforts against match fixing focus of Interpol FIFA meeting in Canada », *Interpol*, 11 mai 2015.
- 57 McLaren et al, « Compte-rendu du Symposium ».
- 58 Ibid.
- 59 Ibid.
- 60 Ibid.
- 61 Ibid.
- 62 Ibid.
- 63 « Sportradar annonce deux nouveaux partenaires stratégiques : l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et TCV », *Office d'investissement du RPC*, 9 juillet 2018, <http://www.cppi.com/fr/public-media/headlines/2018/sportradar-annonce-cppi-and-tcv-new-strategic-partners/>.
- 64 « Sportradar : l'OIRPC investit dans les données de paris sportifs », *La Presse canadienne*, 9 juillet 2018.
- 65 « Integrity Services: Protecting sports against match fixing and corruption », Brochure promotionnelle de *Sportradar*, 2019.
- 66 Ibid.
- 67 McLaren et al, « Compte-rendu du Symposium ».
- 68 Ibid.
- 69 Ibid.
- 70 AthlètesCAN, accès 5 septembre 2019, <https://www.athletescan.com/fr>.
- 71 « Leaders du sport s'unissent », *CCES*.
- 72 McLaren et al, « Compte-rendu du Symposium ».
- 73 Ibid.
- 74 « Trouver de l'aide », *Jouez sensé, Société des loteries et des jeux de l'Ontario*, accès 5 septembre 2019, <https://www.playsmart.ca/finding-help?lang=fr>.
- 75 « Single-event sports betting in Canada: Potential impacts », *Gambling Research Exchange Ontario*, 2016.
- 76 Ibid.
- 77 Ibid.
- 78 Ibid.
- 79 « Leaders du sport s'unissent », *CCES*.

Annexe A – Organisation déléguées au Symposium de Toronto

À nous le podium

Association canadienne des entraîneurs

Association canadienne du sport collégial

Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF)

AthlètesCAN

Athlétisme Canada

Badminton Canada

Canada Soccer

Canadian Gaming Association

Canoe Kayak Canada

Carol Roberts Law Corporation

Centre canadien pour l'éthique dans le sport

Centre de documentation pour le sport

Centre de règlement des différends sportifs du Canada

Comité international paralympique

Comité olympique canadien

Comité paralympique canadien

Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

Curling Canada

Davies Ward Phillips & Vineberg S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Diving Plongeon Canada/Orienteering Canada

FairSport

Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF)

Fédération internationale de natation

Fédération internationale de tennis – Unité d'intégrité du tennis

Fédération internationale de volleyball

Gambling Research Exchange Ontario

Georgian College

Global Athlete

Goodmans LLP

Gowling WLG

Groupe Le Sport est important

Hockey Canada

iNADO

Institut canadien du sport – Ontario

Institut canadien du sport – Pacifique

Investigative Resolutions Inc.

Laboratoire de l'INRS

Langlois avocats S.E.N.C.R.L.

Ligue canadienne de football

McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.

McLaren Global Sport Solutions

Miller Thomson S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels de l'Ontario

Patinage Canada

Police provinciale de l'Ontario

Skadden Law Company

Sport Law and Strategy Group

Sportradar

Starlizard Integrity Services

Stockwoods LLP Barristers

Tennis Canada

U SPORTS

United States Anti-Doping Agency (USADA)

Université Brock

Université de Waterloo

Université Ryerson

Versus Law Corporation

Water Polo Canada

Weirfoulds LLP





À propos de McLaren Global Sport Solutions (MGSS)

Société d'experts-conseils spécialisée dans le sport, MGSS conseille les organismes qui souhaitent se doter d'une infrastructure de gestion de pointe. Elle leur permet de réduire les risques associés à l'éthique et à la gouvernance, en les aidant à protéger et à renforcer leur marque, à composer avec des enjeux complexes d'éthique, de gouvernance et d'intégrité, et à prendre des décisions d'affaires stratégiques.

Communiquer avec : copeland@mgsportsolutions.com



À propos du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES)

Le CCES est l'organisme national indépendant et à but non lucratif responsable de l'administration du Programme canadien antidopage. Nous reconnaissons que le sport sain peut faire une grande différence pour les individus, les collectivités et notre pays. Nous avons pris l'engagement de travailler de façon collaborative pour engendrer un système sportif basé sur des valeurs et animé par des principes; de protéger l'intégrité du sport des forces négatives du dopage et d'autres menaces non éthiques; de défendre le sport juste, sécuritaire et ouvert à tous. Le CCES reconnaît la contribution financière du gouvernement du Canada.

Communiquer avec : info@cces.ca